



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

GUIBARE / Province du Bam / BURKINA-FASO



PROJET 2020

ENSEIGNER LA COMPRÉHENSION ENTRE LES HUMAINS EST LA CONDITION ET LE GARANT DE LA SOLIDARITÉ INTELLECTUELLE ET MORALE DE L'HUMANITÉ.

EDGAR MORIN



SOMMAIRE

Contexte international	p 3
Contexte local	p 3
Nature des projets	p 4
Présentation des associations partenaires	p 5
Projet « Accès à une éducation de qualité pour tous »	p 7
- Convention	p 12
Projet « Une école - un jardin »	p 14
- Convention	p 18
Projet « Education à la citoyenneté mondiale »	p 20
- Charte de fonctionnement	p 23
- Liste et effectif des écoles	p 25
- Liste des écoles en correspondance scolaire	p 26
Projet « Autonomisation de la femme »	p 38
- Convention	p 40
- Convention de partenariat ADAE / AME	P 43
Coordination générale	p 46
Perspectives de financements 2019 - 2020	P 46
Total financements	p 47

CONTEXTE INTERNATIONAL

Après plus d'un an de négociations, les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui succèdent aux 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'accès à l'éducation était le deuxième des huit objectifs du millénaire pour le développement, définis en l'an 2000. La communauté internationale s'engageait alors à assurer un enseignement primaire à tous les enfants de la planète en 2015. Les objectifs du Millénaire ont permis de réduire de 100 à 58 millions le nombre d'enfants non scolarisés. Les filles, en particulier, sont beaucoup plus nombreuses à fréquenter l'école primaire aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Il reste cependant beaucoup à faire : 58 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et 70 millions d'adolescents ne vont toujours pas à l'école. Il est fondamental d'accroître les investissements dans l'éducation si nous voulons réussir à éradiquer l'extrême pauvreté : sans éducation, il n'y a pas de développement.

Ces objectifs pour le développement durable sont pour l'association "L'Attitude Terre", le nouveau cadre de référence de ses actions. Le fil conducteur de notre projet est la mise en place de correspondances scolaires entre des écoles françaises et les écoles de la commune de Guibaré, dans la province du Bam au Burkina-Faso. L'Attitude Terre est une association loi 1901, à caractère humanitaire et reconnue d'intérêt général. Nos actions s'inscrivent dans le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la solidarité internationale.

CONTEXTE LOCAL

La commune de Guibaré s'étend sur une superficie d'environ 672 km² avec une forte densité . Guibaré est situé à 10 km de la route Nationale RN 22, à partir du village de Yilou. Elle est située à 110km au Nord Est de la ville de Ouagadougou, Capitale politique du Burkina Faso et à 35 km de la ville de Koungoussi chef lieu de la province du Bam dont elle relève , à 60 km de la ville de Kaya chef lieu de la Région du Centre Nord dont elle fait partie. La commune de Guibaré fait partie des 9 communes de la province du Bam qui avec le Sanmatenga et le Nanmantenga forment la région du Centre Nord. Guibaré est une commune rurale. La population de la commune pourrait s'estimer à 27400 habitants. La population est essentiellement constituée du groupe ethnique Moaga essentiellement cultivateurs, auxquels s'ajoutent d'autres groupes ethniques issus de l'exode rural : les Peulhs qui sont des éleveurs, les Rimaïbés essentiellement charcutiers marchands d'animaux, et enfin les Yarcés et les Silmi-mossés eux aussi agriculteurs.

La population de Guibaré est toujours sous l'influence des pratiques ancestrales et coutumières. Le pouvoir traditionnel est organisé autour du « Naaba » ou chef de village qui est dépositaire des coutumes. Le chef de famille ou de concession, le patriarche, est le responsable de la gestion de sa concession et doit répondre aux besoins sociaux de première nécessité de sa famille.

La scolarisation au Burkina Faso tend à augmenter mais laisse sur le bas côté un nombre important d'enfants, issus de familles très pauvres. En milieu rural, les besoins sont gigantesques. Les femmes sont au cœur de l'éducation des jeunes mais sont souvent démunies car analphabètes et sans ressources. Les enseignants sont soumis à rude épreuve tellement les conditions d'enseignement sont déplorables. Et pourtant la force et le courage sont là, omniprésents chez chacun des acteurs de

la communauté éducative. Les enfants sont très motivés pour apprendre, les parents d'élèves et les Mères éducatrices très présents dans le fonctionnement des écoles. La solidarité s'organise, c'est une question de survie. Les questions environnementales ne sont pas une préoccupation majeure malgré un fort impact sur le territoire mais questionnent de plus en plus par des actions de sensibilisation.

Une association locale s'est constituée : Association pour le Développement de l'Alphabétisation, de l'Ecole (ADAE), afin de faciliter les échanges avec L'Attitude Terre . Cette association, laïque et apolitique permet de rassembler autour des écoles, toutes les énergies, tous les acteurs locaux concernés afin de définir collectivement les orientations, les priorités et de co-construire avec L'Attitude Terre l'ensemble des projets. Cette dynamique locale s'amplifie d'année en année pour plus d'efficacité et de cohérence.

NATURE DES PROJETS

Les principes fondateurs de notre association reposent sur une participation large de tous les acteurs de la communauté éducative de Guibaré, dans la définition des orientations et la co-construction des différents projets de développement des écoles. Ces projets s'appuient sur une réalité objective de terrain (enquêtes, questionnaires, visites, recensements, ...) validée par tous les partenaires des écoles rassemblés au sein de l'association "ADAE"¹ : autorités locales et administratives, parents d'élèves, enseignants, mères éducatrices, élus, techniciens,... ADAE a le soutien du Ministère de l'Education Nationale, des Droits Humains, de la Santé avec lesquels des accords de partenariat existent sur le plan technique et tous les projets s'articulent autour des politiques éducatives, sociales, environnementales du Pays (programme sectoriel de l'éducation et de la formation : PSEF)

Les projets que nous soutenons ont pour but d'améliorer les conditions de vie des enfants scolarisés (hygiène, santé, ...) ainsi que les conditions d'enseignement (apprentissage, correspondances scolaires, soutien technique, matériel ...).

Les projets ont pour but également de favoriser d'une part l'accès à une éducation de qualité pour tous, en finançant d'une part l'accès à la scolarisation des enfants pauvres, orphelins ou issus de familles vulnérables, et d'autre part le suivi de la scolarité des élèves, en renforçant notamment les capacités d'autonomie des femmes (microcrédits, soutien matériel des espaces de maraîchage...)

Certains projets doivent évoluer chaque année et trouver une logique d'autonomie. L'Attitude Terre souhaite également responsabiliser les acteurs à une bonne gestion de ces projets (scolarisation, microcrédits, jardins, ...)

L'Attitude Terre privilégie l'envoi de devises plutôt que le transfert de matériel ou de fournitures, considérant que les acteurs économiques locaux ont la capacité à répondre à leurs besoins (fournitures scolaires, alimentation, matériels divers ...).

L'Attitude Terre a pour objectif de soutenir toutes les écoles de la commune de Guibaré, avec l'engagement de chacun des acteurs éducatifs.

Aujourd'hui, la grande majorité des écoles de la communes est dans cette dynamique, notamment autour des projets "Accès à une éducation de qualité pour tous" et "une école-un jardin".

¹ ADAE : Association pour le Développement de l'Alphabétisation, de l'Ecole et de l'Education Environnementale

Nous souhaitons renforcer et développer les correspondances scolaires à toutes les écoles de la commune de Guibaré si les conditions sont favorables (motivation des acteurs et financements).

Chaque dépense fait l'objet d'un reçu, d'une facture ou d'un autre justificatif. Il n'y a aucun intermédiaire entre nos deux organisations. Des bilans et un compte-rendu annuel rendent compte de la réalisation des projets financés. Une convention annuelle de partenariat fixe les engagements de chacune de nos organisations pour chaque projet.

L'Attitude terre ne dispose d'aucun membre salarié mais uniquement de personnes bénévoles. Ses charges de structure sont réduites au minimum.

Des suivis sur le terrain par ADAE et « L'Attitude Terre » renforcent la confiance dans le partenariat. Certains projets comme « l'autonomisation des femmes » ont vocation à se pérenniser et à évoluer dans une dimension plus collective.

ADAE recherche des partenaires locaux afin de co-financer à sa mesure, les différents projets. Pour chaque projet financé par l'Attitude Terre, 10% sont financés par l'association ADAE.

Les frais de coordination générale sont pris en charge totalement par «L'Attitude Terre».

PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

1/ ADAE

Le siège de « ADAE » est à Guibaré, commune de Guibaré/Bam :

Adresse : BP 247 Kongoussi ou 016 BP 17 Ouagadougou 016

Article 1 : Il est créé, entre les adhérents aux présents statuts, une Association laïque, apolitique et à but non lucratif dénommée Association pour le Développement de l'Alphabétisation et de l'École en abrégé ADAE

Article 2 : l'objet de l'association est la contribution au développement de l'éducation.

DOMAINE D'INTERVENTION

- Développement de l'école en facilitant l'accès et en contribuant à l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement
- Soutien aux Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) ou issus de familles très exposées à la pauvreté, en facilitant leur accès et leur maintien dans le système éducatif
- Promotion de l'éducation environnementale par la promotion à l'enracinement de la culture environnementale
- Mise en place de jardins potagers dans les écoles et de pépinières mixtes ou polyvalentes
- Développement du partenariat inter-écoles

- Contribution au développement de la Femme et à l'Amélioration du suivi scolaire par l'octroi de microcrédits nécessaires à la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) au profit des mères d'élèves
- le développement de l'Alphabétisation cours de soir ou de jour au profit des femmes, et des adultes dans les villages
- la lutte contre les fléaux sociaux: insalubrité, manque d'hygiène, de propreté, l'excision, le SIDA, le paludisme, la délinquance juvénile en milieu rural
- La régénérescence et la reforestation des terres dégradées pour une prise de conscience environnementale
- ADAE est membre du réseau Education et Santé Universelles (RESU) et du SPONG

2/ L'ATTITUDE TERRE

Association loi 1901, créée en 1993

Siège social : 6 ter avenue St Géminien 81570 Vielmur sur Agout

Reconnue d'intérêt général, à caractère Humanitaire, d'Education à l'Environnement, au Développement Durable et à la Solidarité Internationale

Membre de « Occitanie Coopération » Réseau Régional multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région Occitanie

www.lattitudeterre.fr / contact.lattitudeterre@gmail.com

Article 2 / OBJET

- Faire progresser et promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), l'éducation au développement et à la solidarité internationale
- Accélérer la prise en compte de critères environnementaux dans tous les domaines de décision de la vie publique
- Etre un relais d'informations, un carrefour de réflexions sur tout ce qui concerne l'environnement
- Mener des actions de terrain, de sensibilisation en y associant les partenaires concernés
- Créer des liens entre les acteurs de l'environnement et la société civile

PROJET « ACCES A UNE EDUCATION DE QUALITE POUR TOUS »



Contribution à l'accès des enfants orphelins et issus de familles vulnérables à l'éducation de base



EXPOSÉ DES MOTIVATIONS /

Il existe de nos jours un consensus mondial sur l'importance de l'éducation, particulièrement l'éducation de base, comme un préalable pour les pays en développement en vue de répondre aux nombreux défis auxquels ils font face. Pour les économistes, l'éducation est un investissement indispensable au progrès économique ; pour les sociologues, elle est un facteur important des changements familiaux et sociétaux, pour les démographes, l'éducation est une variable essentielle des normes et comportements que ce soit dans l'étude de la nuptialité, de la fécondité, de la migration, de la mortalité et de la santé.

L'investissement dans l'éducation et la santé est considéré comme ayant été central au succès économique des pays d'Asie et il existe également des preuves historiques du rôle qu'a joué l'éducation dans la croissance économique des pays du Nord. Au niveau international, l'importance de l'éducation apparaît à travers les Objectifs du Développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015, et qui poursuivent les engagements des Objectif du Millénaire pour le Développement.

L'un des objectifs du Cadre d'action du Forum de Dakar est de « faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ». Cet objectif n'est pas atteint, c'est pourquoi la mobilisation internationale est nécessaire pour permettre d'accélérer l'avènement de la Scolarisation Primaire Universelle.

En effet, la réalisation de la Scolarisation Primaire Universelle implique une démarche systématique afin d'atteindre les enfants les plus vulnérables, ceux des zones rurales les plus reculées, ceux des catégories sociales les plus démunies, etc. Or, beaucoup reste encore à faire à ce niveau, comme le souligne le Rapport Mondial de Suivi de l'EPT 2009 : «... des disparités profondes et persistantes fondées sur la richesse, le sexe, le lieu de résidence, l'appartenance ethnique et autres marqueurs du désavantage constituent un obstacle majeur aux progrès dans le domaine éducatif. Si les gouvernements du monde prennent au sérieux l'éducation pour tous, il faut qu'ils pensent plus sérieusement à lutter contre l'inégalité» (UNESCO, 2009).

Depuis 2009, L'Attitude Terre soutient l'accès à une éducation de qualité pour des enfants pauvres, orphelins ou issus de familles vulnérables. Cette démarche répondait à un réel besoin des familles. L'enseignement est en théorie gratuit au Burkina-Faso mais il reste néanmoins quelques frais dont le versement de la cotisation APE (Association de Parents d'Elèves), la contribution alimentaire en début d'année, les fournitures de base, des cartables et des vêtements décents. L'association ADAE a recensé les besoins dans 21 écoles des villages de la commune de Guibaré située dans la province du BAM.

Nous avons donc décidé conjointement avec l'association ADAE de soutenir en 2020, la scolarisation de **221 élèves** issus de familles très vulnérables répartis dans les 21 écoles primaires et **10 élèves** de 6 établissements secondaires (collèges et lycées) .

“ le taux brut de scolarisation actuel au Burkina Faso est estimé à 82 % en 2014. Prenant conscience que le progrès risquerait d'être hypothéqué par le retard dans le secteur de l'éducation et son corollaire l'obscurantisme, nous estimons que ce projet apportera un plus en permettant à des enfants auparavant en marge ou en difficulté de scolarisation d'avoir accès à l'éducation et de s'y maintenir dans des conditions acceptables. Ce projet est avant tout une question d'équité, de justice sociale et de nécessité publique. “ .

Alphonse Guandéma / Président ADAE

OBJECTIFS MAJEURS /

Le présent projet a pour but de permettre l'accès à l'école à des enfants orphelins ou issus de familles très vulnérables et de permettre la poursuite de leurs études dans de bonnes conditions. Il contribue donc au Droit à l'Education Pour Tous dans la commune de Guibaré.

Par *enfants issus de familles très vulnérables* nous entendons des enfants, qui n'ont pas accès au système éducatif ou y ont accès mais n'arrivent pas à suivre normalement leur cursus scolaire, pour des raisons liées à certaines caractéristiques socio-culturelles ou économiques de leur milieu de vie (environnement familial, lieu de résidence) ou des caractéristiques individuelles propres à l'enfant (physiques, démographiques...).

Les cantines scolaires permettent de garantir un meilleur accès et un maintien des enfants à l'école. En effet, scolariser un enfant c'est aussi lui permettre d'assurer quotidiennement un repas équilibré. Dans ces zones d'insécurité alimentaire, la cantine scolaire est un facteur de mobilisation sociale autour de l'école, car les repas à la cantine constituent non seulement un stimulant pour une bonne fréquentation de l'école, mais également un moyen d'amélioration des performances des élèves.

STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

Action 1/ Identification des 221 élèves suivant les critères de pauvreté et d'équité géographique définis par le comité de pilotage de l'ADAE : Association de Parents d'Elèves (APE²), Association des Mères Educatrices (AME³) , Comité Villageois de Développement (CVD⁴) et Comité des Jeunes (CDJ⁵) du village ainsi que les élus locaux et les directeurs des écoles . Les élèves bénéficiaires seront en priorité ceux identifiés et soutenus les années précédentes.

Recensement des besoins et identification des élèves concernés par le comité de pilotage ; 21 écoles concernées / 6 collèges et lycées

Le suivi et la gestion du projet sont assurés par le coordonnateur ADAE en lien avec les directeurs d'écoles. Un compte rendu annuel (rapport physique, bilan financier d'exécution, pièces justificatives), est établi conformément à la convention partenariale 2019-2020 entre L'association « L'Attitude Terre » et l'association « ADAE ».

action 2/ Soutien à la scolarisation pour 10 élèves (Accès aux collèges & lycées)

² - APE : Association des Parents d'élèves (regroupe tous les pères d'élèves ou tous ceux ayant en charge l'éducation des élèves. Elle vise à permettre le bon fonctionnement de l'école, son développement ... Une cotisation annuelle est instituée en fonction des besoins de l'école au prorata du nombre d'élèves)

³ AME : Association des Mères Educatrices (regroupe les mères d'élèves qui ont pour vocation le suivi des élèves, la préparation de la cantine et le développement de l'éducation des filles)

⁴ CVD : comité villageois de développement (est impliqué dans l'esprit de la décentralisation à l'exécution des actions de développement dans le village)

⁵ CDJ : Comité des Jeunes du village

231 élèves sont bénéficiaire du projet « accès à une éducation de qualité pour tous »

N° D'ORDRE	ECOLE/ COLLEGE/ LYCEE	NOMBRES D'ENFANTS PRIS EN CHARGE
1	KARENTENGA	10
2	GUIBARE A	15
3	GUIBARE B	15
4	NIANGWELA A	15
5	NIANGWELA B	6
6	KONLOBG-YIRI	5
7	KOUNDOULA A	10
8	KOUNDOULA B	15
9	SINDRI	20
10	BARSA	14
11	BOKIN	6
12	GUIBARE C	6
13	GOUGRE	10
14	KOSSIMPOURE	14
15	YILOU A	8
16	YILOU B	8
17	TONTENGA	8
18	SAKOUDI	8
19	VOUSNANGO A	8
20	VOUSNANGO B	8
21	WATTINOMA	12
22	LYCEE DE GUIBARE	2
23	CEG DE GUIBARE	2
24	LYCEE DE NIANGWELA	2
25	CEG DE YILOU	2
26	CEG DE SAKOUDI	1
27	CEG de Koundoula	1
	TOTAL	231

Financements

SCOLARISATION DE 221 ELEVES D'ECOLES PRIMAIRES SCOLARISATION DE 10 COLLEGIENS/LYCEENS

Dépenses

Cotisations APE : $221 \times 1200 = 265\,200$ FCFA

Sacs d'écoliers : $4000 \times 221 = 884\,000$ FCFA

Versement d'un soutien à la scolarisation des parrainés : $10 \times 19000 = 190\,000$ FCFA

Soutien à la cantine des parrainés : $1200 \times 100 = 120\,000$ FCFA

Soutien à la santé des parrainés : $10 \times 7\,500 = 75\,000$ FCFA

Sacs scolaires : $10 \times 10\,000 = 100\,000$ FCFA

Tenue scolaire : $10 \times 6\,000 = 60\,000$ FCFA

Bibliothèque, livres : $10 \times 3\,000 = 30\,000$ FCFA

TOTAL : 1 724 200 FCFA (2 627 €)

Recettes

L'Attitude Terre :

1 551 780 FCFA (2364 €)

Apport ADAE / Mairie de Guibaré :

172 420 FCFA (263 €)

Supervision - Suivi Suivi externe :

Répartition des financements

-

TOTAL PROJET	1 724 200 FCFA	2 629,00 €
L'ATTITUDE TERRE	1 551 780 CFA	2 366,00 €
ADAE/Mairie :	172 420 FCFA	263,00 €

CONVENTION 2020

PROJET ACCES POUR TOUS A UNE EDUCATION DE QUALITE Contribution à l'accès des enfants orphelins et issus de familles vulnérables à l'éducation de base

Entre

L'Association ci-après nommée « **L'Attitude Terre**, 6 ter avenue Saint Géminien, 81570 – Vielmur sur Agout, représentée par son co-président Philippe **RABATEL**,

d'une part,

et

L'Association pour le Développement de l'Alphabétisation et de l'Ecole ci-après nommé « **ADAE** » BP 247 Kongoussi / Province du Bam / Burkina-Faso, représenté par son président, Alphonse **GUANDEMA**

d'autre part.

Préambule

Dans le cadre de son action de solidarité internationale, « L'Attitude Terre » soutient depuis 2005 des projets de développement durable autour des écoles de la commune de Guibaré, Province du Bam au Burkina-Faso.

Article 1 - Définition de la mission confiée à la structure

L'action présentée pour 2020 concerne 231 élèves de 21 écoles primaires et 10 élèves de 6 collèges/ lycées. Elle a pour but de permettre l'accès à l'école à des enfants pauvres, orphelins ou issus de familles très vulnérables et de permettre la poursuite de leurs études dans de bonnes conditions. Cette action contribue donc au Droit à l'Education Pour Tous dans la commune de Guibaré.

Ecoles concernées : *KARENTENGA, GUIBARE A, GUIBARE B, NIANGWELA A, KONLOBG-YIRI, KOUNDOULA A, KOUNDOULA B, SINDRI , BARSAN, BOKIN, GUIBARE C, GOUGRE, KOSSIMPOURE, TONGTENGA, YILOU A, YILOU B, SAKOUDI, NIANGWELLA B, WATTINOMA , VOUSNANGO A, VOUSNANGO B*

Collèges & lycées concernés : *LYCEE DE GUIBARE, CEG DE GUIBARE, LYCEE DE NIANGWELLA, CEG DE YILOU, CEG DE SAKOUDI, CEG DE KOUNDOULA*

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour le travail mené sur l'année scolaire 2019 - 2020 et ce jusqu'à la réalisation de l'action prévue en septembre 2020.

Article 3 – Engagements – modalités financières

L'association « ADAE », est maître d'oeuvre du projet et reçoit à ce titre les fonds nécessaires à sa réalisation. Les fonds versés par « L'Attitude Terre » sur le compte bancaire de l'ADAE sont affectés en respectant les montants décidés conjointement entre les deux associations.

ADAE assure la coordination, le suivi, la gestion et l'évaluation du projet. ADAE établit en septembre 2020, un rapport complet d'activité et fait parvenir à L'Attitude Terre tous les documents nécessaires (factures, reçus...)

Le montant total de l'aide financière apportée par l'association « L'Attitude Terre » s'élève à : 2 366,00 € (DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE SIX EUROS)

L'association ADAE s'engage à co-financer ce projet à une hauteur approximative de 10% du montant global du projet, hors frais de coordination générale.

soit 263,00 € (DEUX CENT SOIXANTE TROIS EUROS)

Le projet global s'élève à 2 629,00 € (DEUX MILLE SIX CENT VINGT NEUF EUROS).

Le versement de l'aide financière apportée par « L'Attitude Terre » se fera par virement bancaire dès la présente convention signée.

Un premier versement de 289,00 € en octobre 2019

Un deuxième versement en décembre 2019 de 1289,00 € .

Le troisième versement en février 2020 de 789,00 € se fera sous réserve d'obtention des fonds suffisants.

Article 4 - les actions mises en place

- * La prise en charge financière des frais de scolarité (cotisations APE de 221 enfants identifiés dans chacune des 21 écoles, comme "pauvres, orphelins ou issus de familles vulnérables)
- * Le soutien à la scolarisation des 10 enfants « parrainés » afin de leur permettre de suivre dans de bonne condition leur scolarité au collège et lycée (soutien à l'accès de la cantine et à la santé)
- * Le suivi du projet : supervision, suivi externe

Des comités de sélection composés du directeur, d'un enseignant, du président APE, du président COGES⁶ et de la présidente AME sont mis en place dans chaque école. Ces comités identifient à partir des critères définis par ADAE , les enfants concernés et opèrent les choix de remplacement des élèves qui accèdent au collège ou qui ont changé de commune.

Article 5 - Modification des clauses - Litiges

Toute modification des clauses de la convention doit être décidée d'un commun accord entre les parties signataires et ne peut être adoptée qu'après approbation écrite par celles-ci. En cas de litiges, deux représentants de l'Attitude Terre et deux représentants de l'association ADAE chercheront une solution amiable. Si cet accord n'est pas trouvé, « L'Attitude Terre » se désengagera de tout lien avec ADAE.

Fait à Vielmur sur Agout, le 24 septembre 2019

Pour l'association « ADAE »

Le Président / Alphonse GUANDEMA

Pour l'association « L'Attitude Terre »,

Le Co-Président / Philippe RABATEL

⁶ COGES : Organes d'administration et de gestion des écoles, les Comités de gestion (COGES), créés pour être en phase avec la communalisation intégrale engagée depuis 2006, prônent une gouvernance scolaire participative à travers la mise à contribution de l'ensemble des acteurs de l'éducation, notamment les communautés organisées sans exclusive (AME,APE,CVD,CDJ.....)

PROJET « UNE ÉCOLE - UN JARDIN »



**Contribution au maintien de la scolarisation
et à la qualité de l'enseignement**



EXPOSÉ DES MOTIVATIONS /

Depuis 2005, des jardins scolaires ont été mis en place par ADAE et soutenus progressivement dans les écoles de la commune rurale de Guibaré au Burkina Faso.

Notre projet consiste à renforcer ces jardins existants dans 19 écoles primaires sur 21 recensées. Cette action est coordonnée par l'association locale ADAE qui assure le suivi, la mise en oeuvre et la formations nécessaire aux enseignants et aux parties prenantes de la communauté éducative. Le bon fonctionnement et le rendement de ces jardins reposent en effet sur une bonne **formation** aux techniques de maraîchage sur sol vivant.

La mise en place de jardins dans les écoles de la commune, vise une **amélioration des qualités d'enseignement** et contribue au **maintien de la scolarisation**.

Ces actions répondent à un soucis majeur : transformer l'éducation théorique de façon plus pertinente en l'adaptant aux besoins socio-éducatifs de la population et du pays. Elles préparent plus particulièrement l'élève à l'**apprentissage d'un métier** et à l'**intégration dans son milieu**.

Le Burkina Faso compte environ 19 millions d'habitants dont une importante population scolarisée depuis la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) en l'an 2000 et de la Réforme Globale du Système Éducatif en juillet 2007. Toutes les études visant à mesurer l'efficacité interne et externe du système éducatif ont révélé que l'enseignement reste très théorique et inadapté aux besoins réels des apprenants et aux aspirations profondes des populations. C'est ce qui a justifié dans les années 90, les reformes visant à rendre le système éducatif professionnalisant et l'introduction des APP (Activités Pratiques de Production) à l'école.

Notre action s'inscrit dans cette politique éducative et plus particulièrement dans le programme sectoriel de l'éducation et de la formation : PSEF (2017-2030) mis en place récemment.

Cette raison n'est pas la seule qui justifie notre engagement en faveur de ce projet ; Les études ont démontré aussi la place indispensable des **cantines endogènes** dans le système éducatif afin de faciliter le maintien et la qualité de l'enseignement. Ces cantines restent un élément très attractif pour maintenir un fort taux de scolarisation et une forte assiduité. Certains enfants non scolarisés travaillent au marché ou dans le site des mines d'or de la commune en toute illégalité et avec les dangers que cela comporte.

Malgré les efforts de l'Etat et des communautés, force a été de constater que souvent la qualité des repas reste en deçà des attentes. Ce projet, à travers la production de légumes vise à **améliorer la qualité nutritionnelle** des repas servis.

La mise en place des jardins se justifie également par l'insuffisance de la pluviométrie entraînant soit des poches de disettes dans la localité ou encore des récoltes déficitaires. Ce qui produit un impact réel sur la scolarisation, la fréquentation, et par conséquent le rendement scolaire des élèves. Ces jardins constituent également un renfort de ressources, générateurs de devises et de denrées pour une pérennisation des cantines endogènes.

Les expériences antérieures ont laissé percevoir que le **manque de formations** et l'**insuffisance de moyens, de motivation et d'accompagnement technique** limitent l'optimisation des résultats dans ce domaine. D'où la nécessité d'un renforcement des capacités des responsables au jardinage, des directeurs dans les écoles qui s'engagent dans cette dynamique « jardin ».

19 écoles de la communes sont concernées . Une **dynamique est née** autour de ces actions, rassemblant les parents d'élèves, les mères éducatrices, les services municipaux et l'inspection de l'éducation nationale de base qui reconnaît l'association ADAE comme un **partenaire éducatif**.

Objectif général

Après plus d'un an de négociations, les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui succèdent aux 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'Attitude Terre s'inscrit depuis 2005 dans cette dynamique internationale en ciblant prioritairement le champ de l'Education, principal levier pour éradiquer la pauvreté et la violence sous toutes ses formes. Cet engagement vise à soutenir les dynamiques locales de développement pour plus de justice sociale. Sans éducation, il n'y a pas de développement.

Le projet "une école - un jardin" s'inscrit dans un projet plus global et en synergie avec d'autres actions dont la scolarisation des enfants d'école primaire et des collégiens.

Le fil conducteur de notre projet associatif est la mise en place de correspondances scolaires entre les écoles françaises et les écoles de la commune de Guibaré. L'échange, le partage d'expériences autour de centres d'intérêts ou d'actions communes telles que les problématiques environnementales, la mise en place de jardins, la confrontation des différents modes de vie, permet à chacun de modifier son regard sur l'Autre, de bâtir une identité commune, universelle qui s'appuie sur l'altérité et tend vers une citoyenneté mondiale.

Les actions que nous soutenons ont pour but d'améliorer les conditions de vie des enfants scolarisés ainsi que les conditions d'enseignement, de favoriser d'une part l'accès à une éducation de qualité pour tous et d'autre part, le suivi de la scolarité des élèves en renforçant les capacités d'autonomie des femmes.

L'Attitude Terre responsabilise les acteurs et les sensibilise à une bonne gestion pour une pérennisation des projets.

Objectifs spécifiques

Améliorer les conditions de vie et d'enseignement par le renforcement et la mise en place de jardins scolaires : 19 jardins sur 19 écoles de la commune

Renforcer les jardins existants : semences, matériel de protection, outils, canalisation, arrosage

Contribuer à la mise en place de 4 nouveaux jardins scolaires dans les écoles de Niangwella B, Karentenga, Sindri, et Sakoudi

Améliorer et assurer un repas à la cantine endogène (assiduité scolaire plus importante)

Former les acteurs aux pratiques de jardinage (enseignants, parents d'élèves, mères éducatrices, membres de ADAE)

Développer une culture environnementale auprès de tous les villageois en associant toutes les parties prenantes (Services de l'environnement, autorités administratives, enseignants, parents d'élèves, Comité villageois pour le développement, Mères éducatrices, ..)

Développer une culture écocitoyenne en responsabilisant les élèves

Dynamiser le projet en organisant un concours du meilleur jardin

Soutenir la gestion autonome des jardins par les porteurs de projet dans chaque école

Former des acteurs aux techniques de jardinage : 2 membres du bureau de ADAE, 3 facilitateurs, 18 directeurs, 15 responsables "jardinage"

Écoles concernées

Barsa, Bokin, Gougré, Guibaré, A, Guibaré B, Karentenga, Kossimpouré, Koundoula A, Koundoula B, Niangwella A, Niangwella B, Sakoudi, Sindri, Tongtenga, Vousnango A, Vousnango B, Wattinoma, Yilou A, Yilou B

Budget « une école - un jardin »

Dépenses

Investissement

Achat 8 grillages : 42500 X 8	Sakoudi, Karentenga, Sindri, Niangwella B	340 000
Confection de 19 plaques d'identification : 19 X 25000		475 000
Matériel de jardinage : 4 X 100000	Sakoudi, Karentenga, Sindti, Niangwella B	400 000

Total 1 : 1 215 000 FCFA - 1853,00 €

Dépenses

Fonctionnement

Evaluation/Inspection (CCEB de Guibaré) : 19 X 3500	66 500
Evaluation ADAE : 19 X 2000	38 000
Tableau d'honneur - « écoles lauréates : 3 X 10 000	30 000
Primes autres écoles - A REVOIR	390 000

Total 2 : 524 500 FCFA - 800,00 €

TOTAL DEPENSES / 1739 500 FCFA - 2 653,00 €

Recettes

L'Attitude Terre : 1 565 550 FCFA (2388,00 €)
ADAE/Mairie : 173 950 FCFA (265,00 €)

TOTAL PROJET :	1 739 500 FCFA	2 652,00 €
L'ATTITUDE TERRE	1 565 550 FCFA	2 387,00 €
ADAE :	173 950 FCFA	265.00 €

CONVENTION 2020

PROJET « UNE ECOLE - UN JARDIN » Contribution au maintien de la scolarisation et à la qualité de l'enseignement

Entre

L'Association ci-après nommée « **L'Attitude Terre**, 6 ter avenue Saint Géminien, 81570 – Vielmur sur Agout, représentée par son co-président Philippe **RABATEL**,

d'une part,

et

L'Association pour le Développement de l'Alphabétisation, de l'Ecole et de l'Education Environnementale ci-après nommé « **ADAE** » BP 247 Kongoussi / Province du Bam / Burkina-Faso, représenté par son président, Alphonse **GUANDEMA**

d'autre part.

Préambule

Dans le cadre de son action de solidarité internationale, « L'Attitude Terre » soutient depuis 2005 des projets “une école- un jardin” dans les écoles de la commune de Guibaré, Province du Bam au Burkina-Faso. Cette action vise à rendre le système éducatif plus pertinent et adapté aux besoins socio-éducatifs de la population et du pays. Ce projet répond également à un besoin de production et renforce les cantines endogènes, élément attractif pour maintenir un fort taux de scolarisation. L'accès à l'eau étant déterminant ainsi que la formation des acteurs, L'Attitude Terre s'engage à répondre aux besoins les plus urgents.

Article 1 - Définition de la mission confiée à la structure

L'action présentée pour 2020 concerne 19 écoles primaires. Elle a pour but de poursuivre la mise en oeuvre et le renforcement des jardins existants. Elle vise à mobiliser d'avantage la communauté éducative, de rendre l'activité pérenne, de former des acteurs aux techniques de maraîchage.

Ecoles concernées :

Barsa, Bokin, Gougri, Guibaré A, Guibaré B, Karentenga, Kossompouré, Koundoula A, Koundoula B, Niangwella A, Niangwella B, Sakoudi, Sindri, Tongtenga, Vousnango A, Vousnango B, Wattinoma, Yilou A, Yilou B

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour le travail mené sur l'année scolaire 2019 - 2020 et ce jusqu'à la réalisation de l'action prévue en septembre 2020.

Article 3 – Engagements – modalités financières

L'association « **ADAE** », est maître d'oeuvre du projet et reçoit à ce titre les fonds nécessaires à sa

réalisation. Les fonds versés par « L'Attitude Terre » sur le compte bancaire de l'ADAE sont affectés en respectant les montants décidés conjointement entre les deux associations.

ADAE assure la coordination, le suivi, la gestion et l'évaluation du projet. ADAE établit en septembre 2020, un rapport complet d'activité et fait parvenir à l'Attitude Terre tous les documents nécessaires (factures, reçus...)

Le montant total de l'aide financière apportée par l'association « L'Attitude Terre » s'élève à : 2 387,00 € (DEUX MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SEPT EUROS)

L'association ADAE s'engage à co-financer ce projet à une hauteur approximative de 10% du montant global du projet, soit 265,00 € (DEUX CENT SOIXANTE CINQ EUROS)

Le projet global s'élève à 2 652,00 € (DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE DEUX EUROS).

Le versement de l'aide financière apportée par « L'Attitude Terre » se fera par virement bancaire dès la présente convention signée.

Un premier versement de 1592 € en décembre 2019

Un deuxième versement en février 2020 de 796,00 € sous réserve d'obtention des fonds suffisants.

Article 4 - les actions mises en place

- * Soutien à la production de 19 jardins
- * Confection de 19 plaques d'identification des jardins
- * Mise en place de 8 nouveaux grillages
- * Achat de matériel (pelles, râtelier et brouettes ... pour 4 jardins)
- * Evaluation & valorisation, suivi des actions et des chantiers / Appui technique: Responsable ADAE, Technicien d'agriculture, Directeur et responsable au jardin...
- * Soutien à la gestion autonome du projet par chaque école.

Article 5 - Modification des clauses - Litiges

Toute modification des clauses de la convention doit être décidée d'un commun accord entre les parties signataires et ne peut être adoptée qu'après approbation écrite par celles-ci. En cas de litiges, deux représentants de l'Attitude Terre et deux représentants de l'association ADAE chercheront une solution amiable. Si cet accord n'est pas trouvé, « L'Attitude Terre » se désengagera de tout lien avec ADAE.

Fait à Guibaré Le 24 septembre 2019

Pour l'association « ADAE »

Le Président / Alphonse GUANDEMA

Pour l'association « L'Attitude Terre »,

Le Co-Président / Philippe RABATEL

PROJET EDUCATION A LA CITOYENNETE MONDIALE CORRESPONDANCES SCOLAIRES



Contribution au changement de regard sur l'Autre et sur le Monde



EXPOSÉ DES MOTIVATIONS

En 2005, suite à notre participation au Forum International francophone “Planet’ErE” 3 à Ouagadougou, sur l’éducation à l’environnement et au développement durable, les correspondances scolaires entre écoles ont vu le jour et perdurent encore aujourd’hui. La rencontre avec les acteurs locaux en 2009 (enseignants, parents d’élèves, mères éducatrices, inspecteur de l’éducation nationale et de l’alphabétisation, préfets et élus du territoire de Guibaré) a permis de mesurer avec plus d’acuité les enjeux de cette solidarité notamment à travers les difficultés rencontrées par les écoles de la commune.

Afin de développer une solidarité internationale et de promouvoir une éducation à la citoyenneté mondiale, il est nécessaire de modifier les représentations de chacun qui constituent un obstacle à la compréhension de l’Autre et donc à la solidarité. Les hommes ont besoin de se connaître, de bâtir une identité commune conduisant à la prise en compte des particularités culturelles dans l’universalité que représente l’Espèce Humaine. De ce désir d’échanger, de partager, de se connaître, de comprendre la culture de l’autre, est née depuis 2005 la correspondance scolaire. Les enjeux sont déterminants :

- s’appuyer sur l’altérité afin d’approfondir nos connaissances et d’améliorer positivement notre regard sur l’Autre,
- faire germer des liens fraternels durables à même d’aboutir à une solidarité internationale sans préjugés, ni tabous.
- construire la conscience d’appartenir à une communauté de destin

L’Attitude Terre n’est pas une association caritative, elle a besoin de se nourrir de ces échanges, de cette diversité culturelle pour que la citoyenneté mondiale devienne un jour une réalité. L’Attitude Terre a pour objectif, non pas de s’inscrire dans une logique de « perfusion » en vue d’aider les populations locales, mais de soutenir une dynamique villageoise qui d’année en année rassemble de plus en plus d’acteurs de la communauté éducative avec l’appui et le dynamisme de l’association ADAEE.

Enfin, nous souhaitons proposer aux élèves des clés de lecture appropriées pour leur permettre de penser l’Afrique autrement, de modifier le regard parfois condescendant, et de comprendre la richesse culturelle du tandem tradition-modernité.

Les correspondances scolaires représentent pour L’Attitude Terre le socle fondateur qui permet de donner plus de sens à tous les autres projets : « Une école-un jardin », « Autonomisation des femmes », « Accès à une éducation de qualité pour tous ».

Les écoles en projet ne sont mobilisées que sur le volet éducatif et pédagogique.

« L’Attitude Terre » et « ADAE » sont responsables de la coordination et du fonctionnement. Cependant, dans le cadre des projets de chaque école, des actions de solidarité notamment en novembre, lors de la semaine sur la solidarité internationale, ou avec l’appui du réseau multi-acteurs « Occitanie-Coopération (Tandems Solidaires), ... peuvent être organisées afin de rassembler des fonds qui serviront à co-financer l’accès à une éducation de qualité pour les enfants orphelins ou issus de familles vulnérables (OEV).

Ce projet de correspondances scolaires a pour vocation à s’étendre à toutes les écoles de la commune de Guibaré avec la coordination de « ADAE », l’appui du ministère de l’éducation et de l’alphabétisation et des autorités locales, notamment la mairie de Guibaré.

LES AXES DE TRAVAIL

Une charte de la correspondance fixe le cadre de fonctionnement (ci-dessous)

Les axes de travail sur le plan pédagogique sont à l'initiative des enseignants concernés.

Plusieurs axes peuvent être identifiés : échange sur les différents modes de vie, sur le fonctionnement de l'école, échange sur les problématiques environnementales (eau, biodiversité, climat, alimentation, déchets, énergie, échange sur des pratiques et partage de savoirs et savoir-faire (autour des jardins par exemple ...), échange sur la littérature, l'art, la poésie, la musique : traditionnel et contemporain, ...

Les objectifs de chacune des écoles, même si elles recouvrent des réalités différentes, liées notamment au contexte social, économique et culturel, sont partagés et il n'en reste pas moins que les effets positifs de tels échanges sont indéniables, dans une approche inter-culturelle, une ouverture sur le monde, sur la différence....et par conséquent sur la tolérance. Toutes ces valeurs portées par la République et son principe de laïcité nourrissent notre engagement.

La correspondance est un support pour les apprentissages scolaires : lecture, écriture, expression, sciences et découverte du monde, histoire, géographie, espace, temps, culture, arts, etc ... au regard des instructions officielles de chaque pays.

La notion de projet dans une perspective d'approche systémique, inter ou transdisciplinaire répond tout à fait aux exigences de l'institution scolaire.

FINANCEMENT DU PROJET 2019 - 2020

11 écoles concernées / Barsa, Karentenga, Koundoula A, Koundoula B, Guibaré A , Guibaré B, Wattinoma, Gougri, Kossompouré, Sindri et Yilou A

Soutien aux frais de timbres : 10 écoles et ADAE / 2 envois par an / $15000 \times 22 = 330\,000$ FCFA

Boite postale Ouagadougou : Frais 016 BP 17 Ouaga 016 /11 800 FCFA

Dotation de petit matériel : fournitures, coloriage etc ... 11 X 19 500 = 214 500 FCFA

Frais de boîte postale : 016 BP 17 Ouaga 016 : 11 800 FCFA

Total dépenses : 556 300 FCFA

En attente : école de Tongtenga

TOTAL PROJET :	556 300 FCFA	848,00 €
L'ATTITUDE TERRE	500 670 FCFA	763,00 €
ADAE :	55 630 FCFA	85,00 €

FINANCEMENT

Premier versement en octobre 2019 / 200,00 € (131 192 FCFA)

Deuxième versement en décembre 2019 / 300,00 € (196 788 FCFA)

Troisième versement en février 2020 / 263,00 € (172 517 FCFA)



Récépissé N° 2011/ 36/MATDS/RCNR/PBAM/HC/ CAB du 1er /08/2011

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

Contribution au changement de regard sur l'Autre et sur le Monde

La charte est un document officiel, qui oriente les missions et le fonctionnement de la correspondance scolaire entre les écoles françaises et burkinabés, initiée depuis 2005 par l'Association ADAE au Burkina Faso et « L'Attitude Terre » en France. Elle se justifie par l'intérêt partagé, tant éducatif, pédagogique, social que culturel. Cette charte a valeur de convention entre les 2 associations et s'inscrit dans le projet global de L'Attitude terre..

Sur le plan pédagogique, les axes de travail sont à l'initiative de chacun des enseignants concernés. On peut globalement identifier plusieurs axes possibles dont voici quelques exemples :

Echanges sur les différents modes de vie, sur le fonctionnement de l'école, les jeux, la cantine, échanges sur les problématiques environnementales (eau, biodiversité, climat, alimentation, déchets, énergie), échange sur des pratiques et partage de savoirs et savoir-faire (autour des jardins par exemple ...), échange sur les arts visuels, la poésie, la musique sur les traditions, ...

La correspondance scolaire ne s'appuie pas sur une relation inter-élève, étant donnés les effectifs très élevés dans les classes du Burkina Faso. C'est un travail collectif où chaque élève apporte sa contribution au projet . L'objectif étant également que chaque enseignant ait suffisamment de « matières » pour poursuivre tout au long de l'année, son projet de classe. Le projet de correspondance scolaire a vocation à s'inscrire dans la durée et dans le projet d'école de l'établissement. Tous les enseignants de l'école sont invités à apporter leur contribution au projet de correspondance.

OBJECTIFS

1. Mettre en lien les écoles du Burkina Faso à celles de France
2. Promouvoir la citoyenneté mondiale
3. Initier des échanges pédagogiques inter-culturels Impliquer toute la communauté éducative
4. Inciter à la pratique de la solidarité internationale
5. Aborder la notion de tolérance et de relativisme culturel
6. Etablir des liens avec les disciplines enseignées
7. Comprendre la diversité culturelle

ENGAGEMENTS RECIPROQUES ENSEIGNANTS

1. Mettre à jour toutes les informations concernant les écoles en correspondance en septembre de chaque année
2. Informer les parents d'élèves du partenariat « L'Attitude Terre » en France & « ADAE » au Burkina Faso
3. Informer les coordonnateurs, de tout envoi de courriers
4. S'engager à réaliser au minimum 2 correspondances durant l'année scolaire
 - un premier courrier entre octobre et décembre
 - un deuxième courrier entre février et mai
5. Etablir un bilan de synthèse de la correspondance en juin (points positifs, négatifs, perspectives, engagement, remarques ...) pour préparer l'année suivante.
6. Adhérer aux associations « L'Attitude Terre » ou « ADAE » et signer la présente charte d'engagement

ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS

L'Attitude Terre s'engage :

1. à créer une dynamique autour des correspondances scolaires entre les deux pays
2. à soutenir les écoles françaises en terme de ressources pédagogiques et de conseils
3. à diffuser en septembre la liste de toutes les écoles françaises en correspondance
4. à inciter les écoles françaises à la mise en place d'action(s) de solidarité, visant à co-financer l'accès à une éducation de qualité pour les élèves orphelins et issus de familles vulnérables (OEV) identifiés par ADAE.
5. à financer 90% des frais de correspondances scolaires pour les écoles burkinabés
6. à faire un bilan de l'année écoulée en juin - juillet

ADAE s'engage :

1. à financer 10 % des frais de correspondances scolaires de Guibaré
2. à créer une dynamique autour des correspondances scolaires entre les deux pays
3. à soutenir les écoles de Guibaré en terme de ressources pédagogiques et de conseils
4. à faire un bilan de l'année écoulée en juin - juillet

Mr Philippe **RABATEL** et Franck **DENOEL** sont les coordonnateurs du projet en France et Mr Alphonse **GUANDEMA** au Burkina Faso.

Fait à.....

Le directeur de l'école,

Fait à Guibaré le 24 septembre 2019

Le Copräsident de L'Attitude Terre,

Le président ADAE

Mr Philippe **RABATEL**

Mr Alphonse **GUANDEMA**

LISTE & EFFECTIFS DES ECOLES

S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Tel :002670537177 /76310440 /70624420

Ordre	Ecoles	Effectifs	Directeur
01	Barsa	135	NIKIEMA Marcel
02	Bokin	200	SANA Sidi
03	Guibaré A	465	Sawadogo Saïdou
04	Guibaré B	270	OUEDRAOGO Maïmouna
05	Guibaré C	113	NIKIEMA Gerome
06	Gougré	200	SIMPORE OUMAR
07	Kossimpouré	193	DAKISSAGA Issaka
08	Karentenga	385	KOSSIMBO Kouka
09	Koundoula A	428	OUEDRAOGO Amadou
10	Koundoula B	145	OUEDRAOGO Denis
11	Niangwela A	445	NIKIEMA Harouna
12	Niangwela B	152	SAWADOGO Daniel
13	Sakoudi	310	ATIOU Sylvain
14	Sindri	427	SAWADOGO Augustin
15	Tongtenga	312	ZOUNGRANA Faongo
16	Wattinoma	306	SAWADOGO Hamidou
17	Vousnango A	245	SAWADOGO Wendlasida
18	Vousnango B	212	OUEDRAOGO Robert
19	Yilou A	425	MINOUNGOU Salomon
20	Yilou B	278	OUEDRAOGO jeannette
Total		5897	

LISTE DES ECOLES EN CORRESPONDANCE SCOLAIRE

Nom de l'établissement / TANDEM SOLIDAIRE OCCITANIE COOPERATION

1/ ECOLE PUBLIQUE DE COUFFINAL

Mail : ce.0310783h@ac-toulouse.fr

Adresse : rue des Pyrénées - 31250 REVEL

Tél : 07 81 99 17 87

Effectifs classes - enseignants - élèves : 78

Directeur(trice) : Mr ORBILLOT Pascal

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP-CE1	GERE	Olivier	26	olivier.gere@free.fr

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- GERE Olivier

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement

1/ ÉCOLE DE BARSA

Mail :

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Tél : 00226 72 56 18 74

Effectifs 4 classes – 4 enseignants – 135 élèves :

Directeur: Mr NIKIEMA Marcel

Facebook: 0026 76 27 58 80 WhatsApp : 0022676275880

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CE1	NIKIEMA	Marcel	48	WhatsApp 0022676275880
CP1	NIKIEMA	Abzéta	50	WhatsApp 0022670581557
CM1	DIANDA	Wendpagnangde	47	

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

Mr NIKIEMA Marcel

Mr NIKIEMA Abzéta

Nom de l'établissement**2/ ÉCOLE PUBLIQUE DE TREVOU-TREGUIGNEC****Mail :** ecole.0221424d@ac-rennes.fr af.ollivier.trevou@gmail.com**Adresse :** 19 place du 19 mars 1962 22660 – TREVOU-TREGUIGNEC**Tél :** 02 96 23 77 55**Effectifs 2 classes – 2 enseignants – 48 élèves :** RPI**Directrice :** Mme Anneflore OLLIVIER**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP – CE1 - CE2	OLLIVIER	Anneflore	25	anneflore.ollivier@gmail.com

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- Mme Anneflore OLLIVIER

Correspondance avec l'école**Nom de l'établissement****2/ ÉCOLE DE GUIBARE B****Mail :** maynaoued@yahoo.fr**Adresse :** S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO**Tél :** 00226 70 62 44 20**Effectifs 6 classes – 6 enseignants – 270 élèves :****Directrice :** Mme OUEDRAOGO Maïmouna**WhatsApp :** 00226 01 38 94 22**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP1	OUEDRAOGO	Maïmouna	80	maynaoued@yahoo.fr
CE1	OUEDRAOGO	Hamidou	84	
CM1			118	

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- Mme OUEDRAOGO Maïmouna

- Mr OUEDRAOGO Hamidou

Nom de l'établissement / TANDEM SOLIDAIRE OCCITANIE COOPERATION
3/ ECOLE PUBLIQUE DE FRAÏSSE SUR AGOUT

Mail : ce.0340346S@ac-montpellier.fr

Adresse : Place de l'école - 34330 Fraisse sur Agout

Tél : 04 67 97 51 21

Effectifs 2 classes – 2 enseignants – 19 élèves :

Directeur(trice) : Séverine GARCIA

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
Mat + CP	GARCIA	Séverine	9	ce.0340346S@ac-montpellier.fr
CE1/CE2/CM1/CM2	GIRARD	Karine	10	ce.0340346S@ac-montpellier.fr

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- Séverine GARCIA

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement

3/ ÉCOLE DE KOUNDOULA B

Mail : oedeni1er@yahoo.fr

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Tél : 00226 70395417 WhatsApp / 00226 63769788

Effectifs 6 classes – 6 enseignants – 145 élèves :

Directeur(trice) : OUEDRAOGO Denis Nebnooma

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
	OUEDRAOGO	Denis Nebnooma	88	oedeni1er@yahoo.fr
	OUEDRAOGO	Alimata	52	
	BADINI	Sanata	32	

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

OUEDRAOGO N-Dénis

BADINI Sanata

Nom de l'établissement / TANDEM SOLIDAIRE OCCITANIE COOPERATION
4/ ECOLE « LA CALANDRETA »

Mail : castresa.calandreta@wanadoo.fr

Adresse : 47 Rue Marcel Briguiboul, 81100 Castres

Tél : 06 66 96 55 15

Effectifs / 3 classes – 4 enseignants – 78 élèves

Directeur(trice) : RASTOUL Cécile

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
TPS PS MS	RASTOUL	Cécile		
MS GS CP	GAY	Delphine		
CE1 CE2 CM1 CM2	VIALADE	Sophie		
Français cycle 2&3	GAJNY	Sophie		

Enseignant(s) référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- Cécile RASTOUL

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement

4/ ÉCOLE DE KOUNDOULA A

Mail :

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Tél : 71 23 27 24

Effectifs / 6 classes – 6 enseignants – 428 élèves :

Directeur(trice) : OUEDRAOGO Amadou

Whats App : 71 23 27 24 Facebook : 71 23 27 24

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP1	SOUKOUMDA	Rasmata	52	
CP2	SIMEAN	Fati	50	22671916591
CE1	SANKARA	Idrissa	88	22672332386
CE2	KIENDE	Korotimi	72	22675611986
CM1	SAM/OUEDRAOGO	Jeanne	77	226116998
CM2	OUEDRAOGO	Amadou	90	Facebook /WhatsApp/ 00226 7123 27 24

Enseignant(s) référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

OUEDRAOGO Amadou

SIMEAN Fati

Nom de l'établissement
5/ ÉCOLE PUBLIQUE DE CLAIX CENTRE

Mail : ce.0382184t@ac-grenoble.fr
Adresse : 13 rue Jules FERRY - 38640 CLAIX
Tél : 04 76 98 04 01
Effectifs 13 classes – 13 enseignants – 330 élèves :
Directeur(trice) : Mme BERGER Brigitte

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CM2	AUBERT	Claire	29	claireaubert@yahoo.fr

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)
- Mme AUBERT Claire

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement
5/ ÉCOLE DE KARENTENGA

Mail :
Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO
Tél : 00226 71 81 68 56
Effectifs / 6 classes – 6 enseignants – 385 élèves :
Directeur(trice) : Mr KOSSIMBO Kouka
WhatsApp : 00226 77 74 08 59 **Facebook :** 00226 77 74 08 59

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP2	OUEDRAOGO	Alimata	55	
CE1	CONSIMBO	Kouka	62	Facebook /WhatsApp/ 00226 77740859
CE2	OUEDRAOGO	Jacques	48	
CM1			50	
CM2			55	

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)
Mr CONSIMBO Kouka
OUEDRAOGO Jacques

Nom de l'établissement**6/ ECOLE PUBLIQUE LOUIS GAUCHER DE STE MARIE DE RÉ****Mail :** e-ste-marie-de-re@ac-poitiers.fr & ce.0171206U@ac-poitiers.fr**Adresse :** 14, rue de la Ferlandière - 17740 Sainte-Marie-de-Ré**Tél :** 05 46 30 16 53**Effectifs /** 5 classes – 5 enseignants – 146 élèves :**Directeur(trice) :** Sylvie FLORENTIN**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CM2	FLORENTIN	Sylvie	30	Sylvie.florentin@ac-poitiers.fr

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- Sylvie FLORENTIN

Correspondance avec l'école**Nom de l'établissement****6/ ÉCOLE DE NIANGWELLA A****Mail :** harounanikiema@gmail.com**Adresse :** S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO**Tél :** 0026 70 73 15 05**Effectifs** 6 classes – 6 enseignants – 445 élèves :**Directeur(trice) :** Mr NIKIEMA Harouna**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP1	NIKIEMA	Harouna		harounanikiema@gmail.com
CM2	MAIGA	Issouf		WhatsApp/ 00226 70831776

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

Mr NIKIEMA Harouna

MAIGA Issouf

Nom de l'établissement**7/ ECOLE PUBLIQUE La Do Ré - VINS SUR CARAMY****Mail :** ecole.0830343X@ac-nice.fr**Adresse :** Place des aires - 83170 - Vins sur Caramy**Tél :** 09 77 75 56 37 – 04 94 72 50 07**Effectifs** 4 classes – 4 enseignants – 81 élèves :**Directeur(trice) :** Directrice Mme GERLA**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
PS/MS	ARNAUD	Sylvie	20	Sylvie.arnaud@ac-nice.fr
GS/CP	GERLA	Anne-Louise	25	A-louise@ac-nice.fr
CE1 - CE2	BOUCLIER	Emilie	18	ebouclier@ac-nice.fr
CM1 - CM2	LANZETTI	Sabrina	18	Sguigou@ac-nice.fr

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

Mme GERLA Anne Louise

Correspondance avec l'école**Nom de l'établissement****7/ ECOLE DE KOSSOMPOURE****Mail :****Adresse :** S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO**Tél :** 00226 71 23 27 24**Effectifs /** 6 classes – 6 enseignants – 193 élèves :**Directeur :** DAKISSAGA Issaka**WhatsApp :** 55 10 68 84**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP1	DAKISSAGA	Issaka	50	
CE1			56	
CM1	KINDA	Ali	56	

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

DAKISSAGA Issaka

KINDA ALI

Nom de l'établissement / TANDEM SOLIDAIRE OCCITANIE COOPERATION
8/ ECOLE JEANNE D'ARC GRAULHET

Mail : ecolejagraulhet@gmail.com

Adresse : 51 Rue Barricouteau, 81300 Graulhet

Tél : 05 63 34 71 74

Effectifs 5 classes – 6 enseignants – 114 élèves :

Directeur(trice) : RATABOUL Céline

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
Maternelle	CALVET	Carole	24	ecolejagraulhet@gmail.com
Maternelle	MONSARRAT	Lucie	26	ecolejagraulhet@gmail.com
CP	GOMES	Sandra	16	ecolejagraulhet@gmail.com
CE1 - CE2	LAVIT	Coralie	26	ecolejagraulhet@gmail.com
CM1 - CM2	RATABOUL	Céline	24	ecolejagraulhet@gmail.com

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- RATABOUL Céline

- GOMES Sandra

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement

8/ ECOLE DE WATTINOMA

Mail :

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Tél : 00226 61 05 04 09

Effectifs 6 classes – 6 enseignants – 306 élèves

Directeur : SAWADOGO Hamidou

WhatsApp : 64 50 19 00 **Facebook :** 64 50 19 00

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP1	SAWADOGO	Hamidou	48	Facebook /WhatsApp/ 64501900
CP2			50	
CE1			55	
CE2	SAWADOGO	Mahamadi	60	
CM1			30	
CM2	OUEDRAOGO	Maxime	56	22670025164

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

SAWADOGO Hamidou

OUEDRAOGO Maxime

Nom de l'établissement / TANDEM SOLIDAIRE OCCITANIE COOPERATION
9/ ECOLE SAINTE THERESE – VERFEIL

Mail : saintetherese.verfeil@gmail.com

Adresse : 18 Rue de la Fontaine Baptisée, 31590 Verfeil

Tél : 05 61 35 61 43

Effectifs 2 classes - 2 enseignants - 16 élèves :

Directeur(trice) : Mme JEZEGOU Anne

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CE1	GAUTIER	Jeanne	12	jeannegautier@yahoo.fr
CE2	BEGUE	Nathalie	4	nathalie.torren@free.fr

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- BEGUE Nathalie
- GAUTIER Jeanne

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement

9/ ECOLE DE SINDRI

Mail :

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Tél : 00226 70 07 06 54

Effectifs 6 classes – 6 enseignants – 438 élèves :

Directeur : SAWADOGO Augustin

Facebook : 00226 70 07 06 54

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CE2	OUEDRAOGO	Angele	87	
CM1	SAWADOGO	Mahamoudou	63	00226 72797797
CM2	SAWADOGO	Augustin	72	00226 70070654

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

SAWADOGO Augustin
OUEDRAOGO Angèle

Nom de l'établissement
10/ ECOLE PUBLIQUE LES VOLCANS

Mail : Fabienne.mathieu@ac-clermont.fr
Adresse : Le Bourg - St Genes Campanelle 63122
Tél : 04 73 87 31 57 / 06 28 41 49 68
Effectifs 11 classes - 11 enseignants - 283 élèves :
Directeur(trice) : Mme MARION Géraldine

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CM2	MATHIEU	Fabienne	27	Fabienne.mathieu@ac.clermont.fr

Enseignant(s) référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)
- MATHIEU Fabienne

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement
10/ ECOLE DE GOUGRE

Mail : oumarpatronat@gmail.com
Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO
Tél : 00226 70646434
Effectifs 6 classes – 6 enseignants – 200 élèves :
Directeur : SIMPORE Oumar

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CP1			50	
CP2			35	
CE1			38	
CE2			50	
CM1			35	
CM2	SIMPORE	Oumar	35	oumarpatronat@gmail.com

Enseignant(s) référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- MR SIMPORE Oumar

Nom de l'établissement**11/ ECOLE PUBLIQUE JOLIOT CURIE ECHIROLLES****Mail :** ce.0382871p@ac-grenoble.fr**Adresse :** 21 avenue Henri Wallon – Echirolles 38130**Tél :****Effectifs classes - enseignants - élèves :****Directeur(trice) :** Mme ROSA Katy**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
CE2	Sainval-Noël	Noémie	26	NOEMIE.SAINVAL-NOEL@ac-grenoble.fr
CE1/CE2	Ricord	Cécile	23	ricordcecile38@gmail.com
CM2	Graff	Phyllis	28	phyllis.graff@ac-grenoble.fr

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

- SAINVAL-NOËL Noémie

Correspondance avec l'école**Nom de l'établissement****1/ ECOLE DE GUIBARE A****Mail :****Adresse :** S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO**Tél :** 71 83 76 88**Effectifs 6 classes – 6 enseignants – 465 élèves :****Directeur :** SAWADOGO Saïdou**WhatsApp :** 77 20 64 51**Liste enseignants en correspondance :**

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail
	SAWADOGO	Saïdou		

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

SAWADOGO Saïdou

Nom de l'établissement
12/ ECOLE (en recherche 2019-2020)

Mail :

Adresse :

Tél :

Effectifs classes - enseignants - élèves :

Directeur(trice) :

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

-

Correspondance avec l'école

Nom de l'établissement
1/ ECOLE DE TONGTENGA

Mail :

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Tél : 00226 70 39 05 97

Effectifs 6 classes – 6 enseignants – 306 élèves :

Directeur : ZOUNGRANA Faongo

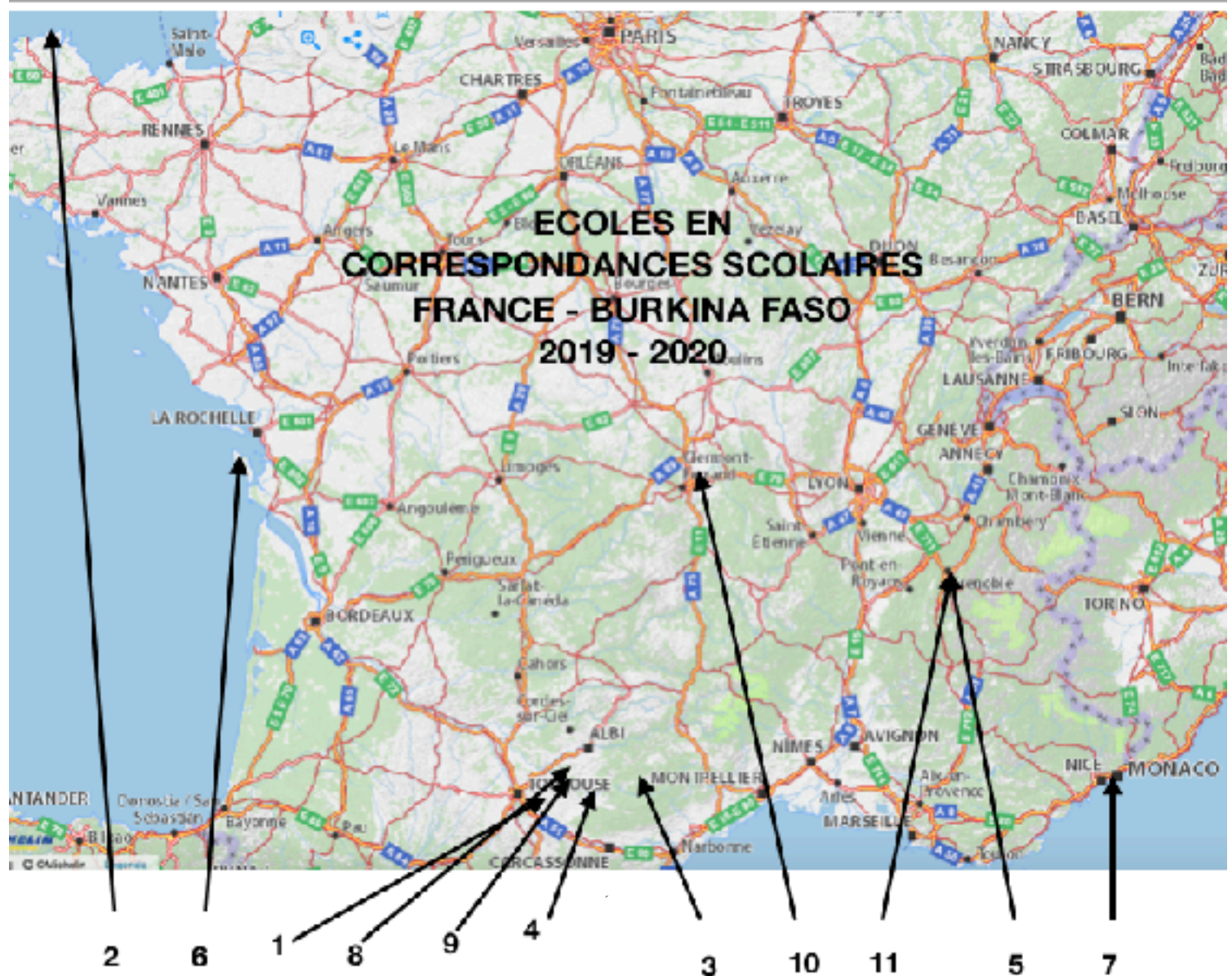
Facebook : 00226 55 58 92 12

Liste enseignants en correspondance :

classe	Nom enseignant(e)	Prénom	Effectif	Mail

Enseignant(e)s référent(s) du projet de correspondance : (2 maximum)

CARTE DES ECOLES EN FRANCE



- 1/ COUFFINAL (31)
- 2/ TREVOU-TREGUIGNEC (22)
- 3/ FRAÏSSE SUR AGOUT (34)
- 4/ La Calandreta - CASTRES (81)
- 5/ Centre - CLAIX (38)
- 6/ Louis Gaucher Ste MARIE EN RE (17)



- 7/ La-Do-Ré Ste VINS SUR GARAMY (83)
- 8/ Jeanne d'Arc - GRAULHET (81)
- 9/ Ste Thérèse - VERFEIL (31)
- 10/ Les Volcans St GENES CHAMPANELLE (63)
- 11/ Joliot Curie ECHIROLLES (38)

PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES



**Contribution au développement de la femme
et à l'amélioration du suivi scolaire**



EXPOSÉ DES MOTIVATIONS

Les Objectifs de développement durable visent à changer le cours du 21^e siècle, en relevant les défis comme la pauvreté, l'inégalité et la violence à l'égard des femmes. Pour y parvenir, l'autonomisation des femmes est une condition préalable. C'est à la fois un objectif et une partie de la solution.

Les femmes rurales sont les piliers de la réalisation des profonds changements économiques, environnementaux et sociaux nécessaires au développement durable. Mais l'accès limité au crédit, aux soins de santé et à l'éducation est un des nombreux défis auxquels elles sont confrontées, encore aggravé par les crises économiques et alimentaires mondiales et par les changements climatiques.

Au Burkina Faso, le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre a pour mission de conduire les femmes vers l'émancipation et l'autonomisation. De plus la Direction de la Promotion de l'Education des Filles (DPEF) s'engage à favoriser l'accès des filles à l'école, d'assurer leur maintien et de sensibiliser les parents pour leur scolarisation.

« L'Attitude Terre » s'inscrit dans cette politique nationale et apporte des fonds aux associations des mères éducatrices (AME) afin de :

- développer des Activités Génératrices de Revenus (AGR).
- renforcer les capacités des groupements féminins en motopompe de qualité
- améliorer la productivité et la rentabilité des 4 groupements sélectionnés affiliés à ADAE
- accroître leur autonomie pour l'amélioration du suivi scolaire
- professionnaliser ces groupements dans leur domaine
- susciter le partage d'expérience avec les écoles et être des productrices de semences afin de diminuer considérablement les frais de production des jardins scolaires

Chaque année deux nouvelles AME sont identifiées par ADAE, qui coordonne et assure le suivi et la formation.

Le projet consiste en l'attribution de prêts de faible montant à des femmes qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques. En ce sens, le micro-projet reste d'échelle villageoise ou communautaire et n'a qu'une influence locale. Mais il touche les gens au cœur de leurs préoccupations en répondant à des besoins individuels.

Le microcrédit renforce les objectifs du projet « accès vers une éducation de qualité pour tous. En effet, il soutient par sa dimension économique la création d'activités génératrices de revenu (AGR) et répond aux problèmes de la pauvreté. Par sa dimension sociale, il favorise l'émancipation et l'autonomisation des femmes, et permet un meilleur suivi des élèves en terme de scolarité, d'hygiène et de santé.

Cette initiative lancée en 2009 - 2010 et qui concerne aujourd'hui 12 villages de la commune s'est avérée très concluante. En effet, les Associations des Mères Éducatrices de ces 12 écoles pérennisent cette expérience de manière tout à fait autonome. Le taux de remboursement des fonds est quasiment de 100 %. "ADAE", garant du projet, favorise par son suivi, une bonne gestion de ces fonds. Par souci d'efficacité, ce projet nécessite une gouvernance qui repose sur la concertation, la transparence et l'adhésion de tous, autour des valeurs de solidarité, d'équité et d'engagement. Ce projet se construit sur le dynamisme des associations « ADAE » et "AME" (associations des mères éducatrices) des villages concernés. Les fonds apportés par "L'Attitude Terre" permettent à l'association ADAE de pérenniser ces actions sur les années à venir tout en confiant directement la gestion aux AME et en assurant la formation et le suivi. Aujourd'hui, ce sont donc 392 femmes réparties sur 12 villages qui bénéficient de microcrédits.

En 2020, il s'agira de renforcer les capacités des AME concernées par un apport de formation spécifique à la gestion, la tenue des comptes, la communication et l'évaluation.

OBJECTIFS DU PROJET « ACCES AUX MICROCREDITS »

- Soutenir la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et améliorer l'autonomisation progressive des femmes, avec le soutien de l'association ADAE, garante du projet
- Réfléchir à la mise en place d'AGR Collectives
- Améliorer le suivi scolaire, l'hygiène et la propreté des élèves.
- Maintenir une réserve financière annuelle au sein des AME, en fin d'exercice pour pérenniser le projet "microcrédits" les années suivantes et augmenter le nombre de bénéficiaires ou le montant des crédits.
- Mettre en place un concours « meilleure AME » sur le territoire de Guibaré
- Réfléchir à la mise en place d'un centre d'alphabétisation

Association des Mères Educatrices des villages de : Sindri, Guibaré A, Wattinoma, Sakoudi, Guibaré B, Gougri, Barsa, Vousnango B, Karentenga, (*Kossimpouré, Vousnango A et Niangwella A, seront concernés sous réserve des financements disponibles*). voir convention

TOTAL PROJET	5 923 550 FCFA	9 030.00 €
L'ATTITUDE TERRE	589 500 FCFA	899,00 €
ADAE autofinancement + intérêts :	5 275 100 FCFA	8042,00 €
ADAE (10%)	58 950 FCFA	90,00 €

OBJECTIFS DU PROJET « IRRIGATION »

- 1/ Renforcer les capacités des groupements féminins en motopompe de qualité
- 2/ Améliorer la productivité et la rentabilité des 4 groupements sélectionnés
- 3/ Susciter le partage d'expérience et de connaissances agronomiques entre les AME et les écoles
- 4/ Améliorer les conditions de production des jardins scolaires
- 5/ Diminuer les frais de production des jardins scolaires

Groupements des femmes pour le maraîchage de Guibaré : 158 membres - 49 ménages

Nom du groupement	Membres	Nombre de ménage	Village	contact	Filière
Nabonswindé	39	15	Guibaré	74686093	Niébé
Raata- Songré	28	07	Guibaré	71819964	Niébé
Windla-Sida	50	10	Guibaré	65450764	Niébé
Nabonswendé	41	17	Guibaré	77651333	Niébé

TOTAL PROJET	1 552 750 FCFA	2 365.00 €
L'ATTITUDE TERRE	1 344 713 FCFA	2050,00 €
ADAE :	208 037 FCFA	315,00 €

CONVENTION 2020

PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES

Contribution au développement de la femme et à l'amélioration du suivi scolaire

Entre

L'Association ci-après nommée « **L'Attitude Terre**, 6 ter avenue Saint Géminien, 81570 – Vielmur sur Agout, représentée par son co-président Philippe **RABATEL**,

d'une part,

et

L'Association pour le Développement de l'Alphabétisation, de l'Ecole et de l'Education Environnementale ci-après nommée « **ADAE** » BP 247 Kongoussi / Province du Bam / Burkina-Faso, représentée par son président, Alphonse **GUANDEMA**

d'autre part.

Préambule

Dans le cadre de son action de solidarité internationale, « L'Attitude Terre » soutient depuis 2005 des projets de développement durable autour des écoles de la commune de Guibaré, Province du Bam au Burkina-Faso. Les Mères Educatrices sont des acteurs essentiels dans le fonctionnement des écoles et le suivi scolaire.

Depuis 2009 L'Attitude terre finance chaque année la mise en place de microcrédits destinés aux femmes dans un ou deux nouveaux villages. Les associations de Mères Educatrices (AME) gèrent ce capital de départ sous certaines conditions fixées par convention avec ADAE et pérennisent le projet les années suivantes.(convention de partenariat). Cette action, par sa dimension économique et sociale s'inscrit pleinement dans les Objectifs du Développement Durable. (ONU - 2015).

Article 1 - Définition des missions confiées à la structure

1/ Accès au microcrédit : L'action présentée pour 2020 concerne 12 villages de la commune de Guibaré et 392 femmes / *Sindri, Guibaré A, Wattinoma, Sakoudi, Guibaré B, Gougré, Barsa, Vousnango A, Vousnango B, Niangwella,A, Karentenga, Kossimpouré*. Il s'agit de soutenir la création d'activités génératrices de revenus (AGR), de favoriser l'émancipation et l'autonomisation des femmes et de permettre un meilleur suivi des élèves en terme de scolarité, d'hygiène et de santé.

2/ Irrigation : L'action présentée pour 2020 concerne 4 groupements féminins de maraîchage, affiliés à ADAE et dont les membres sont des mères éducatrices (80 à 100 personnes). Il s'agit de renforcer les capacités des groupements féminins en motopompe, d'améliorer la productivité et la rentabilité des 4 groupements, de professionnaliser ces groupements afin de susciter le partage d'expériences et de connaissances agronomiques entre les AME et les écoles et par conséquent de diminuer les frais de production des jardins scolaires.

Article 2 - Durée de la convention et modalités financières

La présente convention est conclue pour le travail mené sur l'année scolaire 2019- 2020 et ce jusqu'à la réalisation de l'action prévue en septembre 2020.

Article 3 – Engagements – modalités de versement

L'association « ADAE », est maître d'oeuvre du projet et reçoit à ce titre les fonds nécessaires à sa réalisation. Les fonds versés par « L'Attitude Terre » sur le compte bancaire de l'ADAE sont affectés en respectant les montants décidés conjointement entre les deux associations. ADAE assure la coordination, le suivi, la gestion et l'évaluation du projet. ADAE établit en septembre 2020, un rapport complet d'activité et fait parvenir à l'Attitude Terre tous les documents nécessaires (factures, reçus...).

1/ Accès au microcrédit

L'aide financière 2020 apporté par « L'Attitude Terre » pour la création de nouveaux microcrédits sur d'autres villages (*Kossimpouré, Vousnango A et Niangwella A*), est sous réserve des financements disponibles.

450,00 € versés en décembre 2019 et 449,00 € en février 2020

ADAE devra alors financer 10% du montant soit 90,00 €).

L'association ADAE s'engage à poursuivre ce projet à partir des fonds versés depuis 2009 par L'Attitude Terre, augmenté des intérêts perçus par ADAE soit la somme globale de 8 042,00 €.

Un bilan annuel qualitatif et quantitatif de l'ensemble des microcrédits sur les 12 AME sera envoyé à « L'Attitude Terre » en septembre 2020, accompagné des pièces justificatives.

Une convention entre ADAE et les différentes AME fixe les droits et devoirs de chaque parties.

L'Attitude Terre et ADAE ont élaboré conjointement cette convention.

2/ Irrigation

L'Attitude Terre s'engage à verser le montant total de l'investissement et de l'accès aux services après-vente et maintenance au plus tard le 05 octobre 2019. (achat des 4 pompes, tuyaux de refoulement et d'aspiration et acheminement du matériel) : soit 2 050,00 €

ADAE s'engage à verser une contribution de 315,00 €

Article 4 - les actions mises en place

- * La poursuite des projets microcrédits sur *Sindri / Sakoudi / Barsa / Guibaré A / Guibaré B / Gouggré / Vousnango B / Vousnango A/ Niangwella A, Wattinoma, Karentenga, Kossimpouré.*
- * Le suivi et l'évaluation des 392 femmes bénéficiaires.
- * Achat de 4 motopompes, des tuyaux de refoulement et d'aspiration - accès au SAV
- * Acheminement du matériel à Guibaré
- * Installation des 4 motopompes et mise en service
- * Suivi du chantier du 21 octobre au 08 novembre par Mr Lavoine William, adhérent à L'Attitude Terre et mandaté par le bureau pour l'exécution totale du projet « Irrigation ».

Article 5 - Modification des clauses - Litiges

Toute modification des clauses de la présente convention doit être décidée d'un commun accord entre les parties signataires et ne peut être adoptée qu'après approbation écrite par celles-ci. En cas de litiges, deux représentants de l'Attitude Terre et deux représentants de l'association ADAE chercheront une solution amiable. Si cet accord n'est pas trouvé, « L'Attitude Terre » se désengagera de tout lien avec ADAE.

Fait à Guibaré Le 24 septembre 2019

Pour l'association « ADAE »

Le Président,

Alphonse GUANDEMA

Pour l'association « L'Attitude Terre »,

Le Co-Président

Philippe RABATEL



Récépissé N°2011/ 36/MATDS/RCNR/PBAM/HC/ CAB du 1er /08/2011

PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES

**Contribution au développement de la femme
et à l'amélioration du suivi scolaire**

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE ADAE ET L'AME DE L'ECOLE DE

I : TITRE ET OBJET

La convention est un acte signé entre ADAE et les AME partenaires et bénéficiaires des financements de L'Attitude Terre. Elle définit les obligations et les attentes des deux entités : ADAE et les AME

II : OBLIGATIONS

1/ ADAE

L'Association ADAE est tenue de :

Sélectionner les AME à son Assemblée Générale Ordinaire de Mars en fonction des critères de gouvernance, de dynamisme et de l'assurance d'un bon suivi du directeur et des Enseignants.
Sensibiliser les AME sur leurs rôles et leurs responsabilités
Remettre solennellement et officiellement les financements en présence d'un représentant de l'Inspection, de la Mairie, de l'APE, de l'AME, des COGES d'ADAE,

Mettre à la disposition des AME des fiches de souscription des AME
 Renforcer les capacités des AME
 Superviser les remises des crédits
 Suivre et évaluer chaque AME (03 fois par an)
 Transmettre les pièces justificatives et le bilan aux partenaires techniques et financiers dont L'Attitude Terre
 Créer un cadre de partage d'expérience et d'émulation des AME (Foire, Dassandaaga, concours « meilleure AME ») et primer chaque année les deux AME les plus dynamiques et performantes
 Convenir chaque année en AG, des montants alloués aux frais de roulement et aux fonds de développement de l'éducation .
 Suspendre toute AME non respectueuse des termes de la convention
 Publier le bilan des microcrédits à chaque Assemblée Générale
 Verser au plus tard le 30 novembre de chaque année le montant des sommes allouées aux AME, sélectionnées en AG de mars
 Ester en justice en cas de détournement après épuisement de toutes les approches à l'Amiable du 17 juillet au 15 septembre
 Etablir en AG un programme de remise des crédits par AME y compris la liste annexée des superviseurs ADAE

2/ LES ASSOCIATIONS DES MERES EDUCATRICES (AME) S

Les Associations des Mères Educatrices (AME) sont tenues de :

Avoir un compte bancaire
 Avoir des outils de gestion (cahiers de roulements, registre comptable) accessibles à toute mission de suivi ADAE et PTF
 Accepter tout appui et contrôle de la commission microcrédits de ADAE
 Apporter leur part solidaire au début du projet
 Collecter les vivres dont la vente sert d'apport au projet et transmettre la fiche à ADAE, le 07 décembre au plus tard
 Trouver d'autres initiatives afin d'accentuer la mobilisation des ressources au profit de nouvelles bénéficiaires (champ collectif, petite cotisation, culture collective et rémunérée de champs de tierce)
 Soutenir la cantine endogène à travers la moitié des cotisations en haricot de chaque AME même les non-bénéficiaires
 Vendre la moitié de la collecte du haricot chaque année afin de renforcer le capital global la prochaine année
 Communiquer à ADAE les reçus des Fonds de roulements et de développement de l'éducation
 Verser le montant global Capital +Intérêt de 10 % +Apport de la vente du haricot prêtés, au plus tard le 18 juillet de chaque année sur le compte d'ADAE caisse populaire de Guibaré,
 Tenir au moins 3 AG sur la gestion des fonds ADAE
 Participer au concours « meilleure AME » à travers une exposition de ses AGR à la foire organisée par ADAE
 Signaler à ADAE toute difficulté de gestion
 Initier à moyen et à long terme une AGR collective connue d'ADAE
 Prendre en compte le montant de cette vente dans le bilan final
 Soutenir avec 10 000 F le fonctionnement d'ADAE et 5 000 F pour les nouveaux bénéficiaires
 Accepter d'être suivi par le Directeur moyennant une motivation consensuelle avec ADAE
 Concerter ADAE avant toute dépense et ne jamais effectuer une dépense de plus de 25 000 F

relative au développement de l'éducation des filles pour les AME ayant une dépense de moins d'un million et 50 000 F par an pour les AME ayant plus d'un million

Fournir à ADAE les reçus et les factures de ses dépenses

Mettre en place des groupes solidaires de crédits afin de faciliter le remboursement

Traduire devant les juridictions coutumières et administratives toute récalcitrante coupable de détournement après épuisement des négociations à l'amiable

Sanctionner avec une amende de 1000 F forfaitaire toute retardataire ou exclure totalement les grandes retardataires de l'accès au crédit .

III/ DISPOSITIONS FINALES

Chaque AME sélectionnée ou bénéficiaire peut renoncer au financement si elle juge les clauses non conformes à sa vision et son éthique

Chaque AME qui désiste ou qui ne respecte pas les clauses se voit retirer ses fonds au bénéfice d'une autre AME sélectionnée en A.G

ADAE se réserve le droit de rompre le partenariat, de retirer les fonds les intérêts et capitaux cumulés en cas de non respect des termes de la présente convention

Les clauses de la présente convention ne peuvent être unilatéralement révisées

Toute décision d'ADAE n'est valable que lorsqu'elle est prise en Assemblée Générale

Fait à Guibaré le 9 juillet 2016

La présidente AME

Habibou SANKARA

Le président ADAE

Alphonse GUANDEMA

6 - Coordination générale

Il s'agit du travail de suivi des projets « Jardins », « microcrédits », OEV, correspondances scolaires

TOTAL COORDINATION :	327 979 FCFA	500,00 €
L'ATTITUDE TERRE	327 979 FCFA	500,00 €

Perspectives Financements 2020

Accès à une éducation de qualité pour tous

TOTAL PROJET	1 724 200 FCFA	2 629,00 €
L'ATTITUDE TERRE	1 551 780 CFA	2 366,00 €
ADAE/Mairie :	172 420 FCFA	263,00 €

Une école - un jardin

TOTAL PROJET :	1 739 500 FCFA	2 652,00 €
L'ATTITUDE TERRE	1 565 550 FCFA	2 387,00 €
ADAE :	173 950 FCFA	265,00 €

Education à la citoyenneté mondiale

TOTAL PROJET :	556 300 FCFA	848,00 €
L'ATTITUDE TERRE	500 670 FCFA	763,00 €
ADAE :	55 630 FCFA	85,00 €

Autonomisation des femmes : microcrédits

TOTAL PROJET	5 923 550 FCFA	9 031,00 €
L'ATTITUDE TERRE	589 500 FCFA	899,00 €
ADAE autofinancement + intérêts :	5 275 100 FCFA	8 042,00 €
ADAE (10%)	58 950 FCFA	90,00 €

Autonomisation des femmes : Irrigation

TOTAL PROJET	1 552 750 FCFA	2 365,00 €
L'ATTITUDE TERRE	1 344 713 FCFA	2 050,00 €
ADAE :	208 037 FCFA	315,00 €

Coordination générale

TOTAL COORDINATION :	327 979 FCFA	500,00 €
L'ATTITUDE TERRE	327 979 FCFA	500,00 €

TOTAL FINANCEMENTS

TOTAL PROJET	11 824 279 FCFA	18 025,00 €
L'ATTITUDE TERRE	5 880 192 FCFA	8 965,00 €
ADAE :	5 944 087 FCFA	9 060,00 €

PREVISION VERSEMENTS 2019 - 2020

PROJET 2020

	VERIF	GLOBAL	A/T	ADAE	octobre	décembre	février	VERIF
SCOLARISATION	2629	2629	2366	263	289	1289	789	2367
JARDINS	2652	2652	2387	265		1892	798	2388
CORRESPONDANCE	848	848	763	85	200	300	263	763
MICROCREDITS	989	989	899	90	0	450	449	899
CAPITAL 2018/2019	8042	8042	0	8042	0	0	0	0
IRRIGATION	2365	2365	2050	315	2050	0	0	2050
COORDINATION	500	500	500	0	300	200	0	500
TOTAL	18025	18025	8965	9060	2839	3831	2297	8967

* Versement 1 effectué en fin septembre-octobre 2019 / **2 839,00 €**

* Versement 2 effectué en décembre 2019 / **3 831,00 €**

* Versement 3 effectué en février 2020 / **2 297,00 €** sous condition d'obtention des fonds par L'Attitude Terre

Les co-présidents

Philippe RABATEL

Franck DENOEL

Olivier GERE